

Coordonnateur
Coordonnatrice
Petite enfance

CYCLE DE
FORMATION
PROFESSIONNELLE

Un métier en évolution

La création du service public de la petite enfance marque une évolution majeure des politiques publiques, visant à garantir un accueil de qualité, accessible, équitable et sécurisé pour tous les jeunes enfants. Dans ce cadre, les communes sont autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Pour celles de plus de 3500 habitants, elles doivent assurer quatre missions clés : recenser les besoins, informer et accompagner les familles, planifier le développement des modes d'accueil et en soutenir la qualité.
Au cœur de cette dynamique, le coordonnateur petite enfance et le chargé de projet de la Convention Territoriale Globale (CTG) impulsent les politiques petite enfance locales, structurent l'offre et fédèrent les acteurs du territoire autour de projets territoriaux. Garants de la qualité des conditions d'accueil, ils pilotent des projets en réseau dans un environnement exigeant, marqué par le renforcement des partenariats et des démarches d'évaluation. Cette fonction requiert des compétences variées, alliant des connaissances théoriques et des savoir-faire opérationnels, mais aussi un savoir relationnel affirmé et une posture professionnelle adaptée, au service des familles et des territoires.

Objectif du cycle

Ce cycle vise **deux grands objectifs** :
- **la professionnalisation des cadres des équipes de direction sur le management stratégique et la conduite de la politique publique petite enfance,**
- **la capitalisation des pratiques des cadres de direction par l'échange d'expériences et la consolidation des fonctions stratégiques.**

La professionnalisation
Les coordonnateurs et coordonnatrices petite enfance s'appuieront sur un cadre et un dispositif de référence pour trouver une réponse appropriée à la polyvalence, à la complexité et aux exigences de leur fonction.
Le cycle est construit autour des 4 blocs de compétences correspondant aux activités clés du métier :
- Impulser et mettre en œuvre les politiques petite enfance de la collectivité territoriale,
- Suivre la qualité des conditions d'accueil du jeune enfant et sa famille,
- Piloter le service petite enfance,
- Mettre en réseau et animer des projets petite enfance sur le territoire.

Les objectifs de formation visent à :
- acquérir ou consolider ses connaissances et ses compétences en matière d'organisation et de politiques petite enfance,
- développer une posture managériale en adéquation avec sa fonction,
- interroger ses pratiques professionnelles par le partage d'expériences.

A qui s'adresse ce cycle ?

Cette formation s'inscrit dans le cadre du développement des compétences professionnelles des professionnels de la petite enfance garants de la mise en œuvre d'une politique publique petite enfance : coordonnateur et coordonnatrice petite enfance, responsable de pôle petite enfance ou de plusieurs Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, chargé de projet de la convention territoriale globale (CTG). Il s'adresse en priorité aux agents nouvellement recrutés dans cette fonction (depuis moins de trois ans).

Modalités pédagogiques

Le cycle s'articule autour de 7 semaines de formation en présentiel, complétées par un accompagnement en distanciel assuré par le fil rouge. La durée en présentiel est de 35 jours. Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, le dispositif se fonde sur deux principes :
- L'alternance entre formation théorique et mise en application en situation de travail,
- Un travail de réflexivité sur sa pratique professionnelle.

Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité
L'animation des 4 blocs de compétences fait appel à des méthodes actives (travaux de groupes, études de cas, mises en situation, etc.) qui seront mises en œuvre par des praticiens confirmés et des spécialistes référents dans le domaine. L'approche pédagogique s'appuiera essentiellement sur une dynamique de partage d'expériences ayant pour objectif de faciliter la construction d'une culture commune au métier.

Les blocs de compétences

1 Impulser et mettre en œuvre une politique petite enfance de la collectivité territoriale (9 jours)

Ce bloc s'organise autour de trois compétences :
- Réaliser un état des lieux, un diagnostic de territoire et faire des propositions,
- Éclairer les élus par une communication stratégique et argumentée,
- Construire et animer un projet de service petite enfance en lien avec le diagnostic de territoire et les orientations des schémas et conventions territoriales.

2 Suivre la qualité des conditions d'accueil du jeune enfant et sa famille (7 jours)

Trois autres compétences composent ce bloc :
- Veiller à la qualité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille au vu des évolutions du secteur,
- Organiser et accompagner les modalités de suivi et d'évaluation de la qualité de l'accueil,
- Réguler les relations et les situations conflictuelles avec les familles et les équipes par la médiation au service de la qualité d'accueil.

3 Piloter/manager et gérer un service petite enfance (9 jours)

Ce bloc est également constitué de trois compétences :
- Assurer le management d'équipes pluridisciplinaires,
- Contribuer à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du service,
- Organiser et suivre la gestion administrative, juridique et financière du service.

4 Mettre en réseau et animer des projets petite enfance sur le territoire (4 jours)

Les deux dernières compétences visées sont :
- Conduire et évaluer les projets petite enfance de la collectivité en collaboration avec les différents partenaires,
- Co-construire un cadre de partage pour répondre au projet du territoire.

L'accompagnement méthodologique (6 jours)

Ce cycle est accompagné d'un référent pédagogique (fil rouge). Celui-ci soutient la dynamique collective en accompagnant le groupe dans ses apprentissages et ses interactions. Il instaure des temps de réflexivité partagée pour analyser les pratiques, renforcer la cohésion et donner du sens au parcours. Il garantit ainsi une progression collective structurée.

Modalités d'évaluation

À l'issue de chaque bloc de compétences, une production intermédiaire construite collectivement est attendue. Elle permet de vérifier l'atteinte des compétences visées par le bloc. Au terme du cycle, une production finale est présentée de manière à évaluer l'intégralité des compétences. Une attestation de suivi du cycle CPE est délivrée par le président du CNFPT sur la base de l'évaluation réalisée lors de la commission de fin de formation et des acquis du stagiaire.

cnfpt.fr
Retrouvez sur l'espace "**se former**"
toute l'**offre de formation**

Pour aller plus loin,
Rejoignez la e-communauté
"Petite enfance"



Centre National de la Fonction Publique Territoriale
Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales
Rue du Nid de Pie - CS 62020 - 49016 Angers cedex 01
www.cnfpt.fr

© Inset Angers - Juin 2026

Crédits photos Abode Stock